

> Médecins spécialistes

Annexe 25 – Listes de garde modifiées

Des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés pour la rémunération de la garde en disponibilité selon l'Annexe 25 de l'Accord-cadre.

Vous trouverez les listes mises à jour à la page [Listes de désignation et listes de garde](#).


Ces changements entraînent la création de 2 nouveaux codes de facturation en garde multiétablissements pour la discipline **Néphrologie**, secteur d'activité **Néphrologie pédiatrique**. La date d'entrée en vigueur est rétroactive au **1^{er} janvier 2024**.

Vous avez **90 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour nous facturer vos services.

Forfait	Description	Tarif (\$)
19645	Supplément de garde multiétablissements, en semaine, pour la discipline Néphrologie , secteur d'activité Néphrologie pédiatrique	189
19646	Supplément de garde multiétablissements, le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline Néphrologie , secteur d'activité Néphrologie pédiatrique	381

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)